

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

ENTREPRISE :

ACTE D'ENGAGEMENT

Maître d'ouvrage : EPLEFPA de Lyon – Dardilly - Ecully

APPEL D'OFFRES POUR LA REALISATION D'UNE CAPSULE DE REALITE VIRTUELLE

Date du marché : Montant Euros TTC du marché : .	
--	--

Procédure retenue : Marché à procédure adaptée Marché passé en application de l'article 27 du Code des Marchés Publics

Ordonnateur : Comptable assignataire des paiements : Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'art. 108 du CMP	Le directeur de l'EPLFPA de Lyon Dardilly Ecully L'agent comptable de l'EPLFPA de Lyon Dardilly Ecully Le directeur de l'EPLFPA de Lyon Dardilly Ecully
---	---

Article 1

Je soussigné,

agissant au nom et pour le compte de l'entreprise

au capital de

ayant son siège social à

immatriculée à l'INSEE :

- N° d'identité d'établissement (SIRET) :
- Code activité économique principale (APE) :
- N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés :

Candidate(s) au marché de réalisation d'une capsule de réalité virtuelle

ayant tout pouvoir à cet effet, m'être parfaitement renseigné,
me soumetts et m'engage/nous engageons envers L'EPLEFPA de Lyon Dardilly Ecully , à exécuter les travaux définis par le devis ci-joint, moyennant le prix global et forfaitaire suivant :

	Montant Euros HT	TVA %	Montant Euros TTC
Montant total			

Montant total euros HT en chiffres : (en lettres : euro),

En lettre :

Dont TVA au taux de :

Montant en chiffre :

En lettres

Article 2 - VALIDITE DU PRIX

Le prix porté à la présente sous mission est établi aux conditions économiques du mois de mars 2019

Cette offre est valable pendant un délai de quatre mois à compter de la date de remise des offres, sauf prorogation par accord unanime.

Article 4 – PAIEMENT

Acompte

Le règlement des demandes d'acompte établi par le titulaire du marché interviendra après validation par le maître d'ouvrage, par virement administratif effectué sur production d'une facture en trois exemplaires, à hauteur du service exécuté.

Solde

Le règlement du solde du marché interviendra sur présentation d'un décompte général définitif validé par le maître d'ouvrage.

Le Maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant du crédit au compte suivant dont le RIB est joint en annexe :

Compte ouvert au nom de :

Sous le numéro :

Banque :

Code Banque :

Clé RIB :

Code guichet :

Article 6 - DELAIS D'EXÉCUTION

L'ensemble des travaux sera réalisé dans un délai global de _____ jours/semaines/mois, Ce délai commence à courir à compter de la notification du marché par le maître d'ouvrage.

ARTICLE 7 – AVANCE FORFAITAIRE

Il n'est pas prévu de versement d'avance forfaitaire.

Article 9 - ATTESTATION DE NON EXCLUSION

J'affirme, sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie, à mes torts exclusifs, n'être pas sous le coup des restrictions et interdiction de faire une offre, en regard des articles 43 et 44 du Code des Marchés Publics.

J'affirme sur l'honneur que le travail sera réalisé par des salariés employés régulièrement au regard des articles L 143-3, L 143-5 et L 620-3 du Code du travail.

Fait en un exemplaire, à _____, le _____

Signature de l'entrepreneur:

Le signataire doit porter la mention manuscrite "lu et approuvé"